

Campagne d'éducation routière 1954

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **83 (1954)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Campagne d'éducation routière 1954

Sous le thème : « Respectez signes et signaux », une campagne d'éducation routière aura lieu fin mai, début juin 1954, dans toute la Suisse. Les Départements de Police et des Travaux publics, ainsi que les associations et institutions intéressées à la circulation routière, collaborent à l'organisation de cette campagne.

Les écoliers devront aussi bénéficier de cette action, car on a trop souvent à déplorer des accidents dont les enfants sont victimes. Aussi adressons-nous un

Appel au personnel enseignant

En prévision de cette campagne d'éducation routière, qui aura lieu aussi dans notre canton, nous vous prions de faire porter l'enseignement de la circulation en particulier sur les questions suivantes :

- a) Quels signes le cycliste doit-il faire ?
- b) A quels signes le piéton et le cycliste doivent-ils se conformer ? (Signalisation lumineuse, signes de l'agent de police, des autres usagers de la route.)
- c) Quels sont les signaux qu'un cycliste doit connaître (également les nouveaux signaux) ?
- d) Quels signaux sont aussi importants pour les piétons ?

Si une documentation supplémentaire vous est nécessaire pour cet enseignement spécial, vous pourrez vous adresser aux sections de l'Automobile-Club et du Touring-Club, ainsi qu'au Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents.

La Direction de l'Instruction publique.

Examens pour l'obtention du brevet en 1954

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites : les 24, 25 et 26 juin à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Gambach.

Epreuves spéciales : le 12 juillet.

Epreuves orales : les 12, 13 et éventuellement 14 juillet.

Epreuves des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrage manuel : le 13 juillet.

Les demandes d'inscriptions, avec les pièces et les renseignements prévus par le règlement, ainsi que les tableaux de notes de classe, doivent être remis au bureau de la Direction de l'Instruction publique, pour le samedi 12 juin au plus tard.

Les droits d'inscription, de 30 fr., seront acquittés pour la même date au compte de chèques postaux IIa 32, « Direction de l'Instruction publique ».

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

Les anges, le Pape, la grâce, les sacrements (sauf l'Eucharistie). Les commandements de Dieu et de l'Eglise.